

Zeitschrift:	Annales fribourgeoises
Herausgeber:	Société d'histoire du canton de Fribourg
Band:	12 (1924)
Heft:	6
Artikel:	Un mémoire inédit du Baron Marie-François d'Alt (1725-1791) sur les troubles de 1781-1783 [suite]
Autor:	Castella, Gaston
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-817669

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN MÉMOIRE INÉDIT DU BARON MARIE-FRANÇOIS D'ALT (1725-1791) SUR LES TROUBLES DE 1781-1783

publié par GASTON CASTELLA.

(Suite)

Des gens sans éducation, sans honneur, farcis de pareils sophismes, deviennent nécessairement des citoyens bien redoutables. Bientôt, ils ne s'en tinrent plus à leurs cabales casanières, ils inondèrent les campagnes pour y semer leur esprit. Si leurs succès ne furent pas considérables dans les bailliages, ils le furent d'autant plus dans les 24 paroisses^[1], dont à l'aide de quelques factieux, tels que Jungo, fermier de Wittebach, Nicolas Jungo, de Luggiwyl, un Stoucky, je ne sais d'où, un Bongard d'Ependeds, Vonlanthen, cabaretier de Schmitten, ils obtinrent un blanc-seing, avec lequel ils présentèrent une requête au nom de tous, qui par là même parut plus imposante que les précédentes. Maladroitemment, l'Etat laissa apercevoir son étonnement.

Alors ce ne fut qu'un débordement de licence³², ce ne

³² Tous les jours, nouveaux placards plus diffamatoires les uns que les autres. Tantôt c'était un juge concussionnaire, tantôt

[1] Ou « anciennes terres » (cf. mon *Histoire du Canton de Fribourg...*, p. 335-336). Ces « 24 paroisses » étaient alors en réalité au nombre de 27 ; mais l'ancienne dénomination, basée sur une tradition d'ailleurs erronée, subsistait. (Voir *Chronique scandaleuse*, introduction de Max de Diesbach, p. 407 et A.S.H.F. IV, 201).

fut plus qu'anarchie et mépris de tout ce qui doit être sacré pour les hommes³³. En même temps, les nobles chuchotaient, continuaient leurs cabales secrètes, manquaient de tête et ne savaient ce qu'ils faisaient³⁴. Tout d'un coup, le Comte Louis d'Affry [1] vint se présenter brusquement à eux³⁵ avec toute sa suffisance³⁶. Ils le prirent pour leur sauveur et s'attachèrent à lui et à ses erreurs, comme des gens près de se noyer, s'accrochent à tout brin d'herbe. D'un autre côté, arrivait de Saxe Forell [2], chambellan de l'Electeur,

c'était la femme, la fille du juge qui faisaient trafic du crédit et de l'infamie de leur père et mari ; d'autres fois, on donnait en spectacle un Werroceros, une Michtolause (le banneret Muller avait depuis longtemps le sobriquet Michtô) enfin, il n'y avait point d'invention affreuse, que l'anarchie ne mit en œuvre.

Je me souviens qu'un jour tout cela paraissait fort plaisant chez Berlens [c'est-à-dire : Castella de Berlens] où j'étais (pour bien des gens, mal d'autrui n'est que gouge) ; on remarqua que je ne riais pas. « Non, dis-je, non, morbleu ! je ne ris pas ; peut-être qu'un de ces jours quelque faquin fera de moi l'objet de sa calomnie et me déshonorera. »

³³ Et le malheur de ces temps était tel que pendant que quelques curés, ceux entre autres d'Ecuillens (celui-ci est déjà dans une note précédente) de Marly, de Villarepos et de Courtion faisaient leur devoir en pasteurs et en honnêtes gens, les autres faisaient tout ce qu'il faut pour se faire rouer.

³⁴ Mais l'Etat, n'imaginant pas ce défaut de tête et voyant bien les pratiques, s'en trouvait néanmoins plus embarrassé.

³⁵ Je dis : *Brusquement*, parce que le Comte Louis d'Affry arrivé au pays en printemps était, excepté une garde qu'il est venu monter à Fribourg, resté tranquillement à St-Barthélemy^{g)}, pendant toute l'affaire de Chenaux.

³⁶ Le Comte Louis d'Affry était un honnête homme tout couvert de morgue, prodigieusement fait pour le rôle de glorieux.

[1] Le futur landammann de la Suisse, sous l'Acte de Médiation.

[2] Il y avait alors deux frères de Forell au service de Saxe : *Jean* (1741-1820) et *Philippe* (1756-1808). Jean était gentilhomme de la Chambre et colonel ; Philippe était chambellan ; tous deux

g) St-Barthélemy (C. de Vaud, district d'Echallens) dont les d'Affry étaient alors seigneurs.

homme pieux, moitié pathétique, moitié pédant, fait exprès pour s'arroger un crédit parmi nous. Fortifiés de ce secours, les nobles se proposèrent d'agir ouvertement et c'est là que fut prise la généreuse résolution de faire toutes les sottises qu'ils ont faites. Constant à mes principes, j'ai fait tout ce qui a été en moi pour m'y opposer. Enfin, excédé de toutes les pauvretés que je voyais, sans pouvoir les empêcher, et bien plus encore de celles que je prévoyais, je pris le parti d'aller passer l'hiver à Marseille avec mon fils et je partis le 2 novembre ³⁷.

Pendant mon absence, l'Etat, de plus en plus ébranlé, invoqua pour la seconde fois les trois Cantons. Les trois Cantons, craignant que la contagion ne se communiquât à eux ³⁸, se concertèrent et proposèrent sous le plus grand secret au nôtre une conférence à Berne. On y envoya le

³⁷ Je comptais, en partant, revenir par l'Italie, et que mon absence serait de huit à neuf mois ; cependant je revins au bout de trois, forcé par les circonstances. Ces circonstances sont que, comme je l'avais prévu, la noblesse s'est enfoncée dans les plus mauvaises affaires et que le Comte de Diesbach-Torny ^{h)}, qui m'avait proposé une correspondance, et qui ne m'a écrit qu'à écorche-c..., ⁱ⁾ me demanda tout d'un coup un plein pouvoir. J'ai trouvé la chose trop périlleuse ; je connaissais mes gens et ai préféré de revenir payer de ma triste personne.

³⁸ Il se tenait déjà des propos assez libres dans le pays de Vaud, et Soleure n'était pas parfaitement tranquille.

vinrent à Fribourg lors des troubles dont il s'agit dans ce récit. Le «chambellan de l'Electeur» devait donc être Philippe. Mais le qualificatif de «pieux» s'applique à Jean bien plus qu'à Philippe qui était, au contraire, enthousiaste de la «philosophie» du siècle. Ils semblent bien avoir joué tous les deux un rôle à Fribourg en 1782. (Voir : Daguet, *Les barons de Forell, ministres d'Etat à Dresde et à Madrid*, Lausanne, 1872, pp. 41-135.

^{h)} La branche des Diesbach-Torny comptait alors 5 comtes du Saint Empire, d'après l'état des familles nobles se trouvant dans les papiers Reynold cités plus haut.

ⁱ⁾ Expression triviale signifiant : de mauvaise grâce.

conseiller Odet [1] qui, pour répondre au désir de nos bons amis, fit toutes les ruses qu'il put pour dérober sa marche et couvrir le motif de son absence. La conférence dura sept ou huit jours pendant lesquels il fut conclu par les trois Cantons de nous envoyer encore des représentants pour entendre les raisons des nobles, des bourgeois, des paysans, et chercher des moyens de pacification si ce parti nous convenait. Le Conseiller Odet revint et rendit compte aux Deux-Cents de ce qui s'était fait à Berne. Il paraît que l'état déplorable où nous étions demandait que la délibération fût unanime, cependant la chose ne passa pas sans difficulté. Il était aisé de prévoir que ces seconds représentants [2] seraient les mêmes que les premiers. Ils avaient déjà connaissance de nos affaires, mais nous nous étions trouvés mal de leur conseil, et ce qui était bien au-dessus de celà, ils étaient soupçonnés d'incliner pour [c'est à dire : *vers*] la noblesse ; dans leur premier séjour, ils avaient tous les trois été logés chez des nobles, ils pouvaient y avoir reçu des impressions défavorables au parti contraire, ils avaient même montré assez peu de considération à l'Avoyer Werro [3]. Tout cela combiné [3], leur retour lui [4] déplaisait fort

³⁹ L'Avoyer Werro était alors absolument sans crédit. Je l'ai vu un jour seul de son sentiment en 200 j) ; il avait pris le parti de bouder et de n'y plus ouvrir la bouche ; cela a duré sept à huit jours et tout le monde s'en moquait.

[1] Sur ce personnage, hostile à la bourgeoisie commune, auteur de la « Réponse au libelle appelé Exposé justificatif... », voir : *Chronique scandaleuse*, pp. 433, n. 1 et 437.

[2] Les représentants des trois cantons médiateurs arrivèrent à Fribourg le 15 novembre et en repartirent le 21 décembre 1781.

[3] C'est-à-dire : pour toutes ces raisons.

[4] L'avoyer Werro (François-Romain) (1715-1794) était le chef du parti intransigeant. Son collègue, l'avoyer *Gady* (François-Nicolas-Marc-Ignace) (1717-1793) était, au contraire, le chef du parti modéré. (Voir *Chronique scandaleuse*, notes des pp. 413 et 443.)

j) C'est-à-dire : au Conseil des Deux-Cents.

ainsi qu'à ses nombreux adhérents⁴⁰; deux politiques consommés, les Conseillers Odet et de Montenach⁴¹ en

⁴⁰ L'affaire des nobles lui avait rendu le plus grand crédit; ceux qui l'avaient abattu: les Gottrau, les Muller, les Odet l'avaient relevé pour leur servir d'appui contre eux; il profita habilement de la circonstance, et pendant que le peuple l'abhorrait et le menaçait assez ouvertement de le tuer, il était pleinement le maître des 200. C'est ici le moment de le faire connaître, Jamais dans un petit pays, on ne vit un homme plus ambitieux; loin de pouvoir souffrir un rival, il se porta, en 200 même, aux excès les plus indécents contre ceux qui osent le contredire. Violent par caractère, il l'est encore plus par ambition. Très versé dans les petites choses de sa petite République, il n'a pas les premiers éléments des sciences, des arts, ni des belles-lettres. Le défaut d'éducation et de monde lui donne un air pitoyablement guindé dans la société. Bien des gens qui n'y entendent rien, lui trouvent de l'éloquence; pour moi, je ne lui trouve que de la véhémence et de la clarté. Avec cette cumulation de vices, de défauts et d'ignorance, il a beaucoup d'esprit. Tel est l'Avoyer Werro, qui a fait bien du mal aux nobles. Ils devaient sans doute se l'attacher, ils le pouvaient. Ses hauteurs et ses violences l'avaient jeté dans un abandon presque universel; il n'avaient qu'à l'en tirer en le mettant à leur tête, ils prévenaient leurs ennemis entre les mains de qui il est devenu un foudre pour eux. La Comtesse d'Affry était chez moi, je le lui dis: « Voudriez-vous avoir quelque chose de commun avec un homme aussi vil? » me répondit-elle, et [elle] ajouta ces mots: « Enfin, la glace est rompue, il y a longtemps que je désirais de la rompre. » Il n'est pas inutile d'observer que je venais de voir le temps où les sentiments des d'Affry et des Diesbach pour l'Avoyer Werro tenaient de la superstition. Je n'ai jamais pu découvrir d'où est venu si brusquement cette scission.

⁴¹ Ce serait ici le lieu de [faire] leur portrait; mais je m'en tiendrais à définir la politique sous le sens qu'on l'entend parmi nous: La politique à Fribourg est l'art de se faire un crédit pour être employé aux choses lucratives, d'user à propos de petites ruses pour avoir ce qu'on appelle des *plus*, de s'attacher la Chambre secrète et les bannerets; de tenir les nobles dans l'humiliation, non pas parce qu'ils sont des sots, mais parce qu'ils sont nobles; de ne douter de rien pour faire accroire à tous les nigauds qu'on a beaucoup de mérite; de percer dans le secret des familles non pas pour les servir, mais pour les subjuger; de connaître à fond les intérêts des individus, pour pouvoir les croiser par des pratiques sourdes, et par là s'en faire craindre si on ne peut pas s'en faire aimer,

étaient les principaux. Ces trois hommes, outre les raisons politiques qu'ils avaient pour éloigner les représentants, en avaient de particulières. Ils pressentaient des mortifications, surtout de la part de Manuel ; mais d'un autre côté, il n'y avait qu'un cri contre eux [¹], ils devaient craindre d'être écorchés vifs. L'amour naturel qu'on a pour son existence l'emporta et les décida à consentir au rappel des représentants, qui, comme on l'avait prévu, furent les mêmes excepté Biss, qui était mort dans l'intervalle, et qui fut remplacé par le conseiller Gibelin. Il semble que la présence de ces personnes sacrées, et l'impression qu'elles devaient faire sur une populace et même sur les nobles, étaient bien propres à rassurer ceux qui avaient peur. Mais il serait stupide de se laisser périr faute de précaution. Sous prétexte d'avoir une garde à donner aux représentants on fit entrer dans la ville 200 hommes qu'on prit à tout hasard en pays ami ou ennemi. *(A suivre)*

d'hériter des gens avec qui on n'a pas la moindre affinité, par les démarches les plus basses et les plus viles ; de prétendre à tous les emplois, [qu'on ait du] talent ou non, pour acquérir et montrer son respect pour la maxime qui est qu'il faut tirer de l'Etat. Il y aurait une infinité de gentillesses à ajouter à cette définition, mais *sapienti pauca*.

[¹] C'est-à-dire : contre ces trois amis politiques de Werro.